

ETE 2024

BISCARROSSE – LANDES (40)

COCKTAIL GLISSE

ACCROS

15/17 ANS

REF : 047 003 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

### ADRESSE DU CENTRE



### PLAN D'ACCES\*



Centre Ispe Larrigade, 6089 route des Lacs 40600 BISCARROSSE – 05 58 09 82 99 –

[ispe@laligue47.org](mailto:ispe@laligue47.org) – [www.ispelarrigade-biscarrosse.fr](http://www.ispelarrigade-biscarrosse.fr)

### RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vos enfants seront accueillis le premier jour du séjour à partir de 16h jusqu'à 19h00.

Pour le dernier jour, vous pouvez venir chercher vos enfants après le dîner, à partir de 19h30, ou à un autre horaire à déterminer avec le directeur de séjour.

#### **\*Pour venir jusqu'au centre :**

**Par la route :** Bordeaux direction Bayonne, Sortir direction Biscarrosse / Bassin Arcachon, puis sortie 2 « Biscarrosse, Mios », à Biscarrosse prendre direction Lac « Ispe » au premier rond-point.

Le centre est à proximité du golf de Biscarrosse, en face du lac.

**Par le train :** Gare d'Ychoux, puis navettes jusqu'à Biscarrosse, contacter le directeur du centre.

**Par avion :** Aéroport de Bordeaux Mérignac puis liaison SNCF, contacter le directeur du centre.

## TRANSPORT

En autocar Grand Tourisme, vous recevrez une convocation vous donnant l'heure de rendez-vous environ 15 jours avant le départ. Départ depuis : Paris, Beauvais, Tours, Poitiers, Niort, Bordeaux, Saint Jean de Luz, Marseille, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Auch, Agen, Bergerac et Périgueux. En train de Nantes, Le Mans, Rennes, Colmar et Strasbourg jusqu'à Bordeaux puis car jusqu'au centre. Arrivée prévue sur le centre vers 17h/18h.

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

1<sup>o</sup> repas servi : dîner

dernier repas servi : dîner du dernier jour

## SITE

### ► Situation géographique

Le centre Ipe Larrigade, un petit village de chalet, est situé au bord du lac de Cazaux-Biscarrosse à 6 kilomètres de l'océan. En plein cœur d'une pinède, le centre d'1 hectare et demi dispose d'espaces ombragés et de terrains de jeux. C'est l'endroit idéal pour profiter pleinement de ses vacances.

### ► Cadre de vie

Les enfants sont hébergés en chalet-pagotel de 7 places. Chaque chalet possède une terrasse et son salon de jardin. Les douches et WC sont situés dans des blocs sanitaires à proximité des chalets et des salles d'activité en dur sont accessibles aux enfants. Les repas seront servis sur des terrasses couvertes.

## ACTIVITES

**Pour les « Accros » :** Fan de glisse et de sensations fortes ? Ce séjour est fait pour toi...

**Paddle Board :** A l'origine, ancêtre du surf, cette technique remise au goût du jour depuis quelques années, permet de se familiariser en douceur avec la glisse. Apprend à tenir en équilibre sur la planche et à glisser sur l'eau à l'aide d'une pagaie, après 2 séances d'initiation d'1h, découvre les abords sauvages du lac de Biscarrosse lors d'1 randonnée aquatique de 2h. Les moniteurs de l'école de sports nautiques "H2o " sauront te faire progresser en douceur avec pédagogie.

**Surf :** 4 séances d'1h30 de surf avec l'école « La Vigie » et ses moniteurs brevetés qui te permettront de progresser en toute sécurité et de ressentir des sensations de glisse sur les vagues. Les combinaisons/ou/lycras et les planches sont fournies. Attention, afin de garantir ton plaisir et ta sécurité, le body-board peut être pratiqué pour débiter mais aussi si les conditions maritimes sont mauvaises. En fonction de la météo des séances peuvent être annulées mais sont remplacées dans la mesure du possible.

**Wake board ou Ski Nautique :** Un autre sport de glisse cette fois-ci tracté par un bateau, des sensations fortes garanties. Profite de 2 séances de 40 minutes environ (équipement compris) pour tester cette discipline et découvrir une autre sensation de glisse.

**Bouée Tractée :** Frissons et fous rire garantis lors d'une séance de 15 minutes de bouée tractée sur le Lac de Biscarrosse.

**Roller :** Une séance d'initiation sur terrain adapté. Encadré par un animateur qualifié du centre. Matériel de sécurité fourni.

**VTC :** Profite des pistes cyclables sécurisées qui mènent jusqu'au centre de Biscarrosse et découvre les bords du lac de Biscarrosse à vélo. Matériel fourni, casque et vélos en état.

**Baignades et Farniente :** La côte Landaise dispose de grandes étendues de sable, idéales pour profiter au maximum de toutes les joies de la plage aussi bien au lac qu'à l'océan. Découvrir la baignade dans l'océan en toute sécurité et s'évader aux grés de quelques balades sur la côte...

**Sortie Dune du Pyla :** Quoi de mieux qu'un coucher de soleil à la dune du Pyla, plus grande dune d'Europe, pour terminer son séjour...

**LES AUTRES ACTIVITES possibles pour tous** : Grands Jeux, Parcours d'orientation, Activités, d'expression, ping-pong, beach volley, beach soccer, animations locales, veillées... Et bien entendu, toutes les activités que tu proposeras, seront, dans la mesure du possible, mises en place.

(Les jeunes inscrits sur le séjour Cocktail Glisse ont des activités communes avec les jeunes du séjour Equitation et Océan)

► Documents obligatoires liés aux activités ou au séjour : **Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques à fournir dans le dossier d'inscription (Pass Nautique ci-dessous).**

**Effectif maximum du groupe : 20 jeunes**

## ORGANISATION DU SEJOUR

► **Le centre** : Le Centre Ispe Larrigade bénéficie de l'avis favorable de fonctionnement délivré par la commission de sécurité et d'accessibilité de la ville de Biscarrosse et de l'agrément des services sanitaires requis.

La volonté de l'équipe est de faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel tout en favorisant une démarche d'autonomie. Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie, sans lesquelles, toute vie de groupe est impossible.

Les vacances étant un moment particulier et privilégié de la vie de l'enfant et du jeune, l'équipe du centre Ispe Larrigade, mettra tout en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de chaque participant et pour respecter le rythme de chacun : petit déjeuner individualisé, endroits calmes aménagés, temps libres.....

► **Démarche éco citoyenne et développement durable** : Dans sa gestion, l'équipe s'efforce d'adopter une démarche éco responsable et liée au respect de l'environnement naturel.

Tous nos locaux sanitaires sont équipés de « presto » qui limitent la consommation d'eau, les ampoules et halogènes usagés sont remplacés par des équipements basse consommation, nous privilégions l'utilisation du bois (pins d'une scierie locale) pour toute nouvelle construction ou rénovation des bâtiments.

L'aménagement des espaces verts a été réfléchi de façon à planter des variétés d'arbres et de plantes durables, l'arrosage des espaces verts est contrôlé et généré grâce à un forage.

L'équipe de restauration et d'animation met en place des actions pour éviter le gaspillage alimentaire (affichage, animations, plan de table, maîtrise des quantités utilisées lors de la confection, adaptation des quantités des plats en fonction des tranches d'âge...), et entretient depuis plusieurs années un partenariat local avec un grossiste en fruits et légumes. Un potager d'herbes aromatiques utilisées pour la cuisine est en cours d'aménagement.

Des affichages et temps d'échanges pour sensibiliser le public accueillis aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement sont créés et renouvelés régulièrement.

Les équipes d'animation privilégient dans leurs choix pédagogiques la mise en place d'activités en lien avec la nature, la découverte, la connaissance et la protection de l'environnement du centre et les bonnes pratiques au quotidien en matière d'écologie : randonnées découvertes, collectes éco-citoyennes, sensibilisation à l'érosion dunaire, balade en barque dans les marais de Biscarrosse-Latécoère, journée « nature », pêche en no kill / connaissance des espèces, parcours d'orientation en forêt, activité de création en récupération, activités en lien avec le zéro déchet... Les équipes ont accès à une documentation sur le sujet et un animateur nature et pêche recruté par le centre intervient sur tous nos séjours pour les activités en lien avec l'environnement.

► **L'équipe d'encadrement** : une équipe d'animation attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences et qualifications requises (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de directeur, brevet de surveillant de baignade, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels, avec qui nous sommes conventionnés. Ils sont titulaires d'un brevet d'Etat et sont agréés par la DDCSPP.

► **L'alimentation** : la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► **Linge** : nous effectuons le lavage du linge personnel des enfants et des jeunes, au minima une fois par semaine, pour tous les séjours ayant une durée minimale de 8 jours. De manière générale et en fonction des conditions météorologiques, nous nous efforçons de limiter le volume de linge sale au retour de l'enfant. Dans tous les cas, ce linge sera isolé dans une poche dans la valise.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

- **Par téléphone :**

1) Pour savoir si votre enfant est bien arrivé, un message sera laissé sur le répondeur général du centre, composez le 05 58 09 82 99.

2) Dès le lendemain, vous pouvez contacter votre enfant par téléphone, au moment des repas au 06 02 37 17 00.

- **La Page Facebook et le site internet, pour plus d'infos sur le centre, sur le déroulement du séjour et laisser un message à votre enfant :** [www.ispelarrigade-biscarrosse.fr](http://www.ispelarrigade-biscarrosse.fr)

**ATTENTION** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à tous, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau de séjour / trousseau spécifique** : Nous conseillons vivement des vêtements et linge simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est de plus recommandé de marquer le linge et les vêtements, ainsi que les objets personnels. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte. Pour les séjours des enfants âgés de 6 à 11 ans, un inventaire d'arrivée et de retour sera systématiquement effectué par un animateur avec l'enfant.

► **Argent de poche** : Nous vous conseillons de ne pas en donner trop (20-25 euros maximum). Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls », ou il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe au nom du participant, à remettre aux animateurs le jour du départ en séjour.

► **Santé** : un dossier sanitaire de liaison vous sera remis lors de l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement, il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU/CSS, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans). Sur place, une assistante sanitaire, assurera le suivi médical de votre enfant. Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement une ordonnance afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, vous serez informés et il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU/CSS, certains praticiens la refusent et nous contraignent à faire l'avance des frais, et donc, à vous en réclamer le remboursement par la suite.

► **Utilisation du téléphone mobile** : bien que parfaitement autorisé, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

► **Cigarette et e-cigarette** : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386), dans et hors de l'enceinte du centre de vacances. Pour les jeunes de 16 ans et plus, une tolérance pourra être accordée en dehors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

## ASSURANCE

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC/MAIF. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défense et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents à remettre le jour du départ : le dossier sanitaire de liaison et les documents utiles suivants : Attestations à jour carte vitale ou CMU/CSS, carte vitale pour les plus de 16 ans, ordonnance en cas de traitement, les documents requis pour la pratique de certaines activités, le test préalable à la pratique des activités nautiques, l'autorisation du droit à l'image. Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour complet. Nos autorités administratives de tutelle (DDCSPP) nous rappellent régulièrement qu'il est de notre devoir de ne pas garder un enfant ou un jeune sur nos séjours dans le cas où ces obligations ne sont pas satisfaites.



# PASS Nautique

Attestation d'aptitude  
préalable à la pratique d'activités nautiques et  
aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

## LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : **une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.**

Je soussigné(e) .....

.Titulaire du diplôme .....

N° .....

.Certifié que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : .....

.Né(e) le : ...../...../.....

**A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article de l'arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique » NOR : SPOV2203320A:**

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées

avec brassières

sans brassière de sécurité

## EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322- 70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
  - pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - pour la pratique de la voile **par les moins de 16 ans**
- Plonger et nager au moins 50 mètres
  - pour la pratique de la voile **à partir de 16 ans**

**Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maître nageur sauveteur...) :**

Nom et prénom : ..... Qualification : .....

Établissement d'appartenance : .....

N° de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....

Fait le : ..... à .....

Signature : Cachet :

**FICHE DU TROUSSEAU ETE**

Centre de vacances

**Participant** : NOM.....

**Prénom**.....

**Séjour** : date et lieu .....

CETTE FICHE, MISE DANS LA VALISE, PERMET DE DRESSER L'INVENTAIRE A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU JEUNE.

L'énumération ci-dessous n'est qu'une indication que nous donnons aux familles. Le trousseau doit évidemment être constitué en fonction de l'âge de l'enfant, du lieu d'implantation du centre de vacances et des activités qui y seront pratiquées.

LISTE	NOMBRE			OBSERVATION
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART	
<b>1 ● VETEMENTS</b>				
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes ou chemisiers ou polos				
2 gilets ou sweets				
1 paire de sandales ou nu pieds (en bon état mais pas neuves)				
1 paire de bottes caoutchouc				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 chapeaux de soleil ou casquette				
5 shorts ou bermudas				
8 slips ou culottes				
8 tee-shirts				
2 maillots de bain				
2 joggings ou survêtements				
2 pyjamas ou chemises de nuit				
8 paires de chaussettes ou socquettes				
1 imperméable ou K-way (absolument indispensable)				
1 bonnet de bain (exigé en piscine)				
2 pull-over chaud				
2 jupes ou robes				
1 blouson ou anorak léger				
1 paire de vieux basket				

LISTE	NOMBRE		
	FOURNI PAR LES PARENTS (*)	RELEVE A L'ARRIVEE	RELEVE AU DEPART
<b>2 ● POUR LA TOILETTE , L'HYGIENE, LA PROPRETE</b>			
3 serviettes de toilette			
3 gants de toilette			
2 serviettes de bain			
Savon, dentifrice, gel douche, shampoing			
Brosse à dents, peigne			
Crème solaire protectrice écran total ( Coeff.7)			
Mouchoirs (pochette) 6.			
SI L'ENFANT EST INCONTINENT, augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier.			
SI LA JEUNE FILLE EST REGLEE, prévoir des serviettes périodiques.			
<b>3 ● COURRIER</b>			
Papier à lettres			
Enveloppes timbrées portant l'adresse des parents, grands-parents...			

### **REMARQUES :**

- Les draps et les couvertures sont fournis dans le centre.
- Le blanchissage du linge est prévu 1 fois par période de 7 jours.
- Le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
- La fiche trousseau est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste de vêtements obligatoires.

**Inventaire arrivée fait le : par**

Inventaire départ fait le : par

(\*) Colonne à compléter par les parents